



DESTINATAIRES : À tous les gestionnaires des directions cliniques, les médecins, le personnel de la liaison hospitalière et les responsables du mécanisme d'accès

DATE : Le 29 mai 2020

OBJET : Mise à jour des directives entourant les admissions pour les usagers du CISSS de Chaudière-Appalaches

En suivi des plus récentes directives entourant les admissions dans différents milieux d'hébergement de la région de Chaudière-Appalaches et les consignes ministérielles concernant les admissions en « zone tampon », une mise à jour de la trajectoire d'admission vers les différents milieux a été réalisée afin de présenter les modalités d'application actuelles des directives en vigueur. Cette nouvelle version, que vous trouverez en annexe, remplace document [Trajectoire d'admission selon le statut et conforme aux directives ministérielles](#) diffusé le 23 avril dernier.

Il est à noter que plusieurs situations requièrent la réalisation d'un test de dépistage de la COVID-19, et ce, dans un délai de 48 heures précédant l'admission de l'utilisateur dans le milieu visé. Tel que précisé dans la trajectoire, certaines particularités cliniques ou propres à l'environnement du milieu visé peuvent influencer l'orientation de l'utilisateur vers une zone tampon; toutefois, il est dorénavant possible d'admettre un usager en centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), dans certaines conditions et en fonction du respect des précautions prévues et précisées dans le document.

Dans l'éventualité où une nouvelle mise à jour de ces directives était partagée, soyez assurés que nous procéderons aux ajustements requis, et ce, en concertation avec les différents services impliqués.

Stéphanie Simoneau

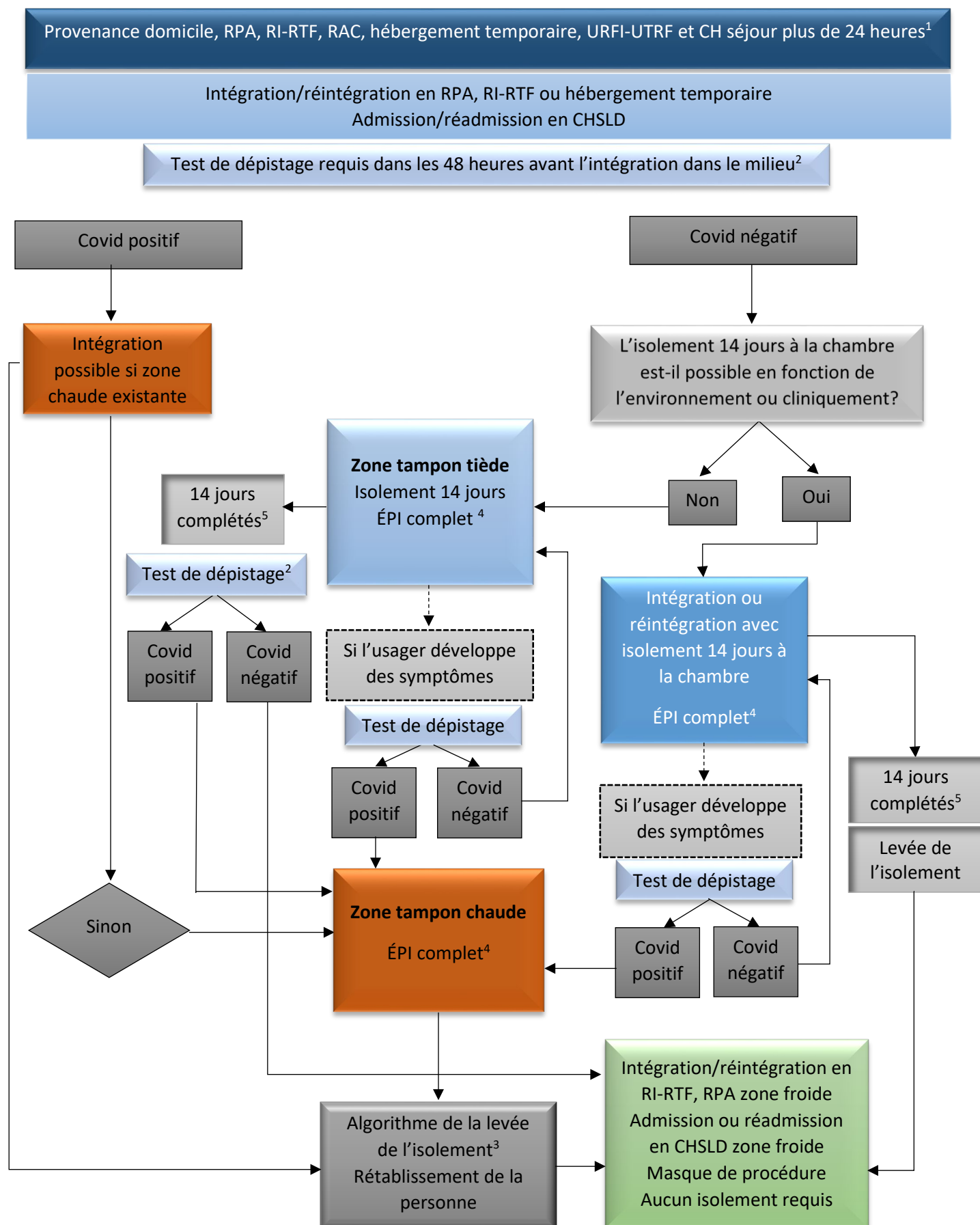
Directrice par intérim du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées

p. j. Trajectoire d'admission selon le statut et conforme aux directives ministérielles

Algorithme – Évaluation et dépistage pour la levée d'isolement d'un usager hospitalisé/hébergé pour COVID-19 positif

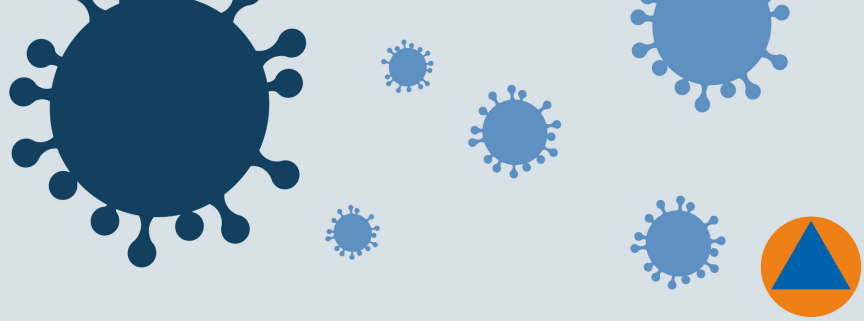
Contenu et diffusion approuvés par : Patrick Simard

TRAJECTOIRE D'ADMISSION VERS LES DIFFÉRENTS MILIEUX
Conforme aux directives ministérielles

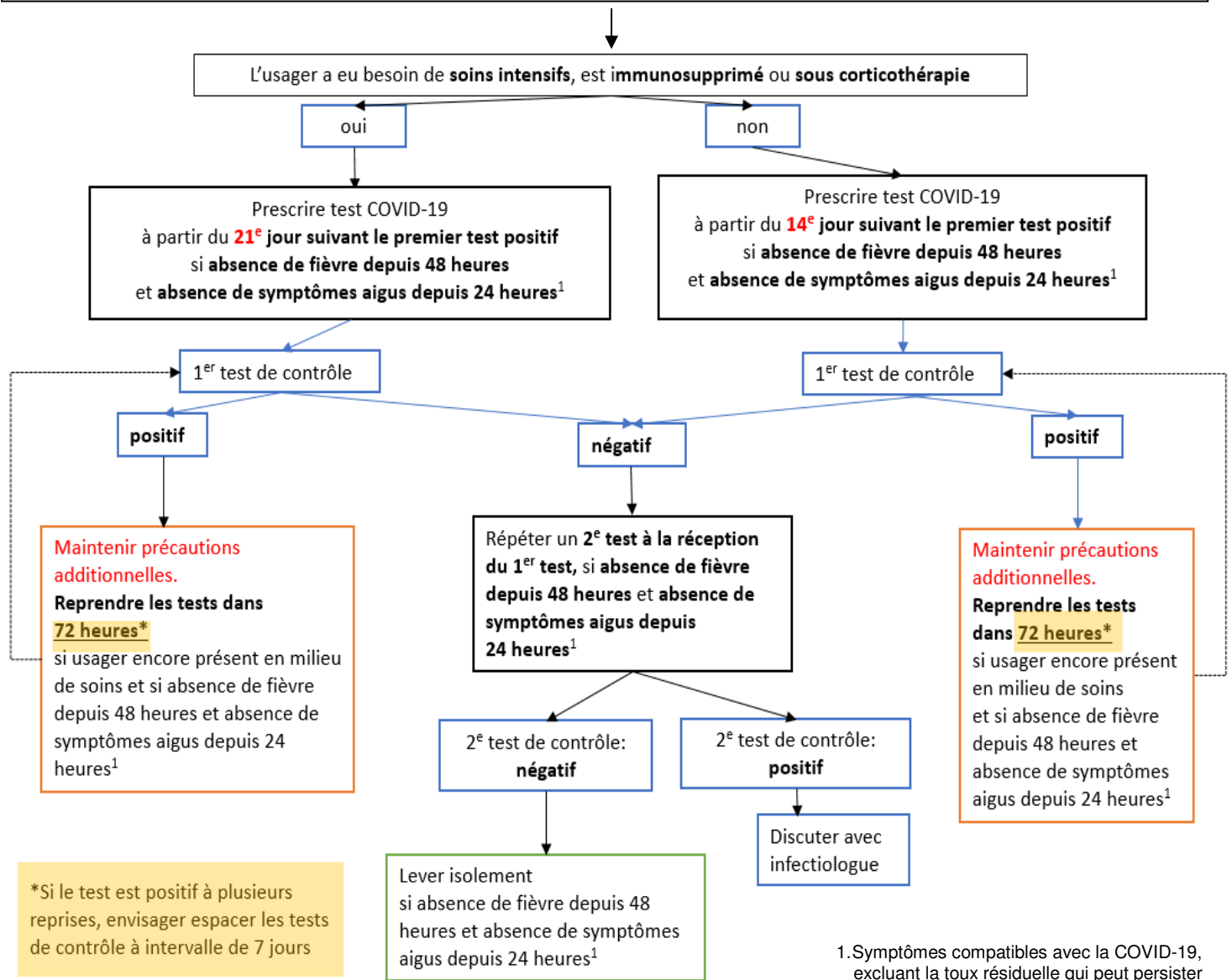


1. Séjour de moins de 24 heures : aucune mesure requise.
2. Effectuer le test de dépistage dans les 48 heures avant le transfert. Attendre confirmation du transfert.
3. Algorithme de la levée de l'isolement
4. EPI complet : blouse, gants, masque de procédure et protection oculaire.
5. 14 jours complétés avec :
 - Absence de fièvre depuis 48 heures sans prise d'antipyrétique;
 - Absence de symptômes aigus depuis 24 heures;

Communication COVID-19



ÉVALUATION ET DÉPISTAGE POUR LA LEVÉE D'ISOLEMENT D'UN USAGER HOSPITALISÉ / HÉBERGÉ POUR COVID-19 POSITIF



Modifié le 20 mai 2020 Dre Masson-Roy, Dre Marcoux
Mise à jour le 29 mai 2020